

La famille, les amis et connaissances
de

Madame Yvette CROISIER

ont le profond chagrin de faire part
de son décès, survenu le 29 avril
2009.

Selon le désir de la défunte, l'inhu-
mation a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu
de lettre de faire part.